

ADMISSION PREMIERE / TERMINALE - rentrée 2023 - Lycée Masséna

Le lycée Masséna est un lycée de secteur, il accueille en priorité les élèves montants (déjà scolarisés au lycée).

Sous réserve de places disponibles, le lycée peut accueillir d'autres élèves. Les familles doivent déposer un dossier de candidature, ils seront étudiés en fin d'année scolaire, une priorité sera donnée aux élèves habitant le secteur du lycée Masséna : lien pour connaître votre zone de sectorisation <https://www.ac-nice.fr/inscription-au-lycee-dans-les-alpes-maritimes-121861>

Dans tous les cas, les élèves devront maintenir leur inscription dans leur établissement d'origine.

SITUATION SCOLAIRE 2021/2022	PROCEDURE	CALENDRIER
Lycée public ou privé sous contrat	Fiche de candidature à demander par mail au secrétariat du Proviseur Adjoint massena.secretariat.eleves@ac-nice.fr Après le 3 ^{ème} trimestre, envoyer l'avis de passage du 3 ^{ème} trimestre, impérativement avant le 23/06/2023	Les réponses ne seront pas données aux familles avant le 5 juillet 2023
Enseignement CNED (100%)		
Arrivée de l'étranger – Lycée AEFÉ		
Lycée privé hors contrat ou instruction dans la famille	s'adresser au lycée de secteur (lien ci-dessus) pour une évaluation de maîtrise de la langue française et du niveau scolaire.	
Arrivée d'un pays étranger - Etablissement non AEFÉ	Elève moins de 16 ans : s'adresser au lycée de secteur (lien ci-dessus) pour une évaluation de maîtrise de la langue française et du niveau scolaire. Si l'élève n'a pas encore d'adresse dans l'académie, s'adresser à casnav06@ac-nice.fr	Dès l'arrivée en France
	Entre 16 et 18 ans : S'adresser au CIO de Nice pour une évaluation de maîtrise de la langue française et du niveau scolaire. CIO de Nice 266 avenue de Californie 06300 NICE / Arrêt tram ligne2 CARRAS - Cio.nice.centre@ac-nice.fr - Tel : 04 93 88 84 10	